

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE LA MOBILITE

Service Eau

Dossier suivi par :  
Anthony MARTIN

N/réf. : AM/AR/SB  
PJ :  
Diaporama présenté

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date : ..... 11 décembre 2024  
Heure de début : ..9 h  
Heure de fin : ..... 11 h  
Lieu : ..... Centre Jean Monnet, Laval

Objet : Réunion du bureau de la commission locale de l'eau du bassin de la Mayenne

Présents : (confère liste d'émargement)

Madame Aude ROBY (Vice-Présidente de la commission locale de l'eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama présenté, transmis avec le présent compte-rendu. En amont de la réunion, les documents en lien avec ces dossiers pour avis ont été envoyés à l'ensemble des membres du bureau de la CLE du SAGE Mayenne.

- **PTGE SAGE Mayenne Eau Cap 2070 :**

- a. **Présentation de la feuille de route :**

Monsieur Mickaël CRUCHON (SAGE Mayenne) a présenté les changements mis en place dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route du SAGE Mayenne. La première version de cette feuille de route a été présentée à la dernière CLE. Suite à cela, l'ensemble des membres de l'assemblée consultative a pu donner son avis et des modifications ont été apportées. Après avis du bureau de la CLE, la feuille de route finalisée sera mise au vote lors de la prochaine commission locale de l'eau puis envoyée aux services de l'Etat pour validation finale.

Cette présentation a posé quelques questions ou remarques de la part des membres du bureau de la CLE :

- Concernant les actions envisagées par ordre de priorité (Cf. Diaporama), M. Olivier LEROYER (OFB) demande quel est le sens du mot « contenir » qu'il souhaiterait remplacer par « Intégrer » par exemple.
- M. LENORMAND s'est questionné sur comment prendre en compte l'évaporation des plans d'eau dans le choix des actions. Ce sujet devra être abordé lorsque les élus de la CLE aborderont le sujet des actions à mettre en place dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'eau (PTGE) sur la base de l'état des lieux (l'impact des plans d'eau sur l'hydrologie d'étiage est très différentes entre les bassins versants).

- Madame Alice BURBAN (Mayenne Nature Environnement) a demandé si l'ensemble des structures pouvait s'engager dans la feuille de route du PTGE SAGE Mayenne et si la CCI pouvait s'inscrire dans les engagements de la feuille de route du PTGE SAGE Mayenne. La CCI a été sollicitée a posteriori pour savoir si elle souhaitait formaliser son engagement.
- Les besoins en eau pour l'élevage sont majoritairement assurés par des forages privés, dont beaucoup sont anciens et non déclarés. Ces prélèvements « sauvages » ont bien été pris en compte dans l'étude diagnostic PTGE à partir d'estimations basées sur les cheptels.

Avis du bureau :

Les membres du bureau de la CLE du SAGE Mayenne valident la présentation de cette feuille de route à la prochaine CLE.

**b. Présentation des actions sans-regrets pour 2025 :**

M. Anthony MARTIN (SAGE Mayenne) a présenté un sondage qui a été envoyé à l'ensemble des membres de l'assemblée consultative du PTGE. Ce sondage avait pour but de donner un ordre de priorité aux actions proposées dans le cadre des actions sans-regrets. Pour le moment, il y a eu 28 réponses à ce sondage (Cf. diaporama).

Pour donner suite à cette présentation, M. Olivier LEROYER (OFB), M. Bruno ROULAND (CRA PDL) et M. Christian RAIMBAULT (JAVO) ont signalé l'importance du bocage et le manque de prise en compte du lien entre le bocage et l'eau. La question de la qualité de l'air a aussi été évoquée (pour information consulter le site Air Pays de Loire : <https://www.airpl.org>).

Madame BURBAN indique que MNE est formée à l'animation de la fresque de la biodiversité (3h d'animation).

**• Enjeux du SDAGE et du PGRI Loire Bretagne 2028-2033 :**

La cellule du SAGE Mayenne a souhaité présenter aux élus présents lors de ce bureau les premiers éléments en lien avec les enjeux du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du Plan de Gestion des Risques Inondations Loire Bretagne afin de préparer le bureau de janvier qui y sera consacré. Il y a 7 enjeux Eau et 4 enjeux Inondations.

Sur ces différents enjeux, les élus présents ont fait quelques remarques :

- M. Christian RAIMBAULT (JAVO) a mentionné dans l'enjeu 2 qu'il était difficile de communiquer sur l'eau et qu'il fallait que l'ensemble des acteurs mettent plus de moyens sur ce sujet ;
- Comme évoqué lors de la présentation du point précédent, le rôle de l'arbre pour le climat et le cycle de l'eau est à mettre en avant ;
- Olivier LEROYER (OFB) soulève la question de la diminution des débits d'étiage et des capacités des cours d'eau à accepter des rejets dimensionnés pour des débits supérieurs ;
- Louis MICHEL rappelle l'importance des eaux souterraines pour le soutien des débits d'étiage des cours d'eau.

Les 4 enjeux inondations ont ensuite été présentés. Sur cette thématique, 2 remarques ont été formulées :

- M. Rémy LENORMAND (JAVO) a rappelé l'étude sur le risque inondation mise en place par le syndicat de bassin versant du JAVO et présenté en CLE en mars dernier. Le plan d'actions finalisé pourrait d'ailleurs être présenté à une prochaine réunion de CLE.
- M. Marc Antoine DRIANCOURT (Vice-Président CLE SAGE Mayenne) a rappelé le travail important de Madame Elodie GUITTEREZ, en charge du Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) des basses vallées angevines.

En conclusion les points particuliers que le bureau souhaite aborder sont :

- La communication et la sensibilisation des citoyens.
- L'arbre et son rôle positif sur l'eau.
- L'évolution de l'acceptation des rejets par le milieu.
- Le lien eaux souterraines et débit d'étiage des cours d'eau.

- **Bilan des actions 2024 et Perspectives 2025 :**

M. Anthony MARTIN (SAGE Mayenne) a présenté le bilan des actions mises en place en 2024 et prévues en 2025.

Cette présentation n'a pas amené de remarques de la part des élus présents. Le rendez-vous du SAGE 2025 pourrait traiter du sujet « arbre et eau » ou « des sobriétés dans le domaine de l'eau ».

- **Dossier pour avis : Carrières de la Saulaie – Hambers :**

M. Anthony MARTIN (SAGE Mayenne) a présenté le dossier pour avis concernant la carrière de la Saulaie à HAMBERS (Mayenne).

Sur ce dossier, M. Olivier LEROYER a indiqué que la séquence Eviter, Réduire, Compenser a été bien mise en œuvre avec de nombreuses zones humides et bocages évités, puis un impact réduit en mettant en place des merlons en amont des ruisseaux et en prenant en compte une distance cohérente aux abords des haies préservées. Enfin, 437 m<sup>2</sup> de zones humides sont compensées par la création de 2 000 m<sup>2</sup> de zones humides sur site. Cette compensation a été débattue par rapport à la question de la fonctionnalité de la zone humide créée. M. Olivier LEROYER (OFB) indique qu'il serait intéressant de vérifier la légalité des plans d'eau à proximité pour supprimer un plan d'eau irrégulier en compensation de la perte de la zone humide.

Concernant le bocage, M. Christian RAIMBAULT (JAVO) a demandé quelles essences étaient prévues pour la plantation. Après vérification, une liste d'essences locales est bien présente dans l'étude d'impact. A noter qu'il y aura aussi une plantation sur les merlons paysagers.

Enfin, M. Olivier LEROYER (OFB) alerte sur le franchissement du cours d'eau où la pose d'un pont cadre serait plus appropriée.

Après débat, la cellule du SAGE Mayenne propose l'avis suivant au bureau de la CLE :

Avis favorable avec réserves :

- Modifier la proposition de franchissement du ruisseau par un pont cadre ou dalot permettant la continuité écologique et de reconstituer la granulométrie du lit mineur dans l'ouvrage ;
- Rechercher une autre compensation de zones humides (par exemple la suppression d'un plan d'eau irrégulier sous réserve de la maîtrise foncière).

Vote :

Vote : Nombre de votants : 10

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 1

Avis du bureau :

Avis favorable avec 2 réserves

*Le Président de la commission locale de l'eau  
du SAGE Mayenne,*



**Louis MICHEL**